



Combien d'élus ?

33 élus



École
le Château

5 élus



École
Lei Marrounie

5 élus



Collège
les Eucalyptus

6 élus



École
Ste Geneviève

4 élus



École
Simone Veil

4 élus



Groupe scolaire
la Cordeille

9 élus

Pourquoi rejoindre le CMJ ?



Porter des idées
pour les jeunes



Participer à des projets concrets
dans ta ville



Découvrir la vie citoyenne
et le fonctionnement de la commune



Agir pour Ollioules
et contribuer à une ville plus solidaire
et plus durable

Faire entendre ta voix !

Comment se déroulent les élections ?

1



Je me présente !

Je complète ma fiche de candidature
avec l'autorisation parentale et je la remets
avant le 10 novembre.

2



Je présente mes idées !

Je me présente à mes camarades
et j'explique mes projets pour améliorer
la vie des jeunes à Ollioules.

3



Je vote !

Les élèves élisent leurs représentants
au scrutin secret.

4



Je deviens élu du CMJ !

Les résultats sont annoncés et
les jeunes élus commencent leur mandat
de 2 ans, avec des projets concrets !

Où trouver la fiche de candidature ?



À l'école



Sur le site
de la ville
www.olioules.fr



Aux accueils
de la mairie

Une question ? Contacte-nous !



Service Enfance
et Jeunesse

04.94.30.41.14



Référente du CMJ
Fanny Collicelli

fcollicelli@olioules.fr



www.olioules.fr



Conseil Municipal des Jeunes

Jeunes citoyens, Acteurs de demain



ENGAGE-TOI ! REJOINS LE CMJ



Candidatures jusqu'au
10 novembre 2026

Le Conseil Municipal des Jeunes c'est quoi ?

Un conseil pour faire entendre la voix des jeunes !

Le Conseil Municipal des Jeunes est un groupe d'enfants et de jeunes qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur commune. Ils peuvent exprimer leurs idées, proposer des projets et participer à des actions utiles aux habitants d'Ollioules.

Concrètement, que font les jeunes élus ?

- Ils découvrent les institutions.
- Ils échangent sur les besoins et les idées des jeunes.
- Ils proposent des projets pour améliorer la vie dans commune.
- Ils participent à des actions citoyennes, solidaires, culturelles et environnementales.
- Ils travaillent ensemble pour faire avancer leurs projets.

Le savais-tu ?

Être élu au CMJ, ce n'est pas seulement donner son avis : c'est aussi écouter les autres, travailler en équipe, respecter les idées de chacun et s'engager pour sa commune !

Qui peut être candidat ?

Pour le renouvellement du CMJ d'Ollioules, les conditions prévues sont les suivantes :

-  Être élève du CM1 à la 5e.
-  Être domicilié à Ollioules.
-  Avoir envie de s'engager, de représenter les jeunes et de participer aux projets.
-  Être élu pour un mandat de 2 ans.



Qui peut se présenter ?

Les jeunes devront être domiciliés à Ollioules ou justifier d'un attachement particulier à la commune, afin de représenter au mieux ses intérêts et de contribuer activement à la vie locale.

Comment se déroulent les élections ?

À Ollioules, les jeunes conseillers sont élus par les élèves de chaque établissement scolaire. Les élections se déroulent dans les établissements et les classes concernées.



1. Je me présente !

Je remplis une fiche de candidature avec l'autorisation de mes parents et je la remets avant le 10 novembre, à mon enseignant/enseignante.



2. Je découvre les candidats !

Chaque candidat peut se présenter à ses camarades et expliquer ses idées, ses motivations et les projets qu'il aimerait proposer pour Ollioules.

Du 16 au 20 novembre



3. Je vote pour mes représentants

Le jour du vote, je choisis mes représentants parmi les candidats de mon établissement. Le vote se fait dans les mêmes conditions pour tous (urne et bulletin secret).

Du 23 au 25 novembre



4. Les résultats sont annoncés !

Les votes sont comptabilisés et les candidats ayant obtenu suffisamment de voix sont élus dans la limite des sièges prévus pour leur établissement.

Du 26 au 27 novembre



Comment se présenter ?

Tu souhaites t'investir pour ta commune ? Rien de plus simple !



Remplis une feuille de candidature à l'école, sur le site de la ville ou aux accueils de la mairie.



Les élections



Les élections se dérouleront **du 23 au 25 novembre** dans les écoles et au collège. (à confirmer selon le calendrier scolaire).



N'hésite pas !

Le CMJ, c'est une chance de t'exprimer, de partager tes idées et de construire ensemble la ville de demain !

Ton avis compte !

Le 2 décembre
élection et installation du Conseil
Municipal des Jeunes

